

CONJONCTURE VIN ET CIDRE



Janvier 2026

Note sur le marché du vin en Corée du Sud

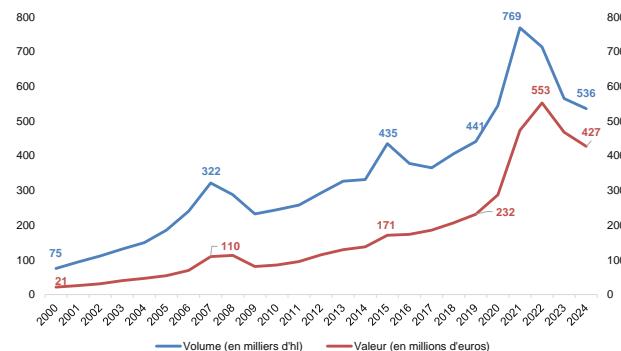
Entre 2000 et 2024, la Corée du Sud a connu une période de développement important de son marché intérieur du vin avec une consommation multipliée par 5 (TradeDataMonitor). L'ouverture du marché coréen a permis une véritable démocratisation du vin dans un pays qui à l'origine n'en consommait pas. La croissance de la consommation sur cette période s'est appuyée sur la conclusion de nombreux accords commerciaux avec des pays ou zones productrices de vin, rendant le vin plus accessible pour le consommateur coréen tout en augmentant la diversité et la quantité d'offre disponible.

La Corée du Sud est donc devenu un pays importateur d'importance moyenne mais avec une valorisation intéressante, grâce à un attrait important pour le vin et un pouvoir d'achat élevé. La concurrence entre les fournisseurs demeure importante, mais les vins français ont su conserver une place importante et développer leur offre en misant sur la premiumisation.

Un marché en forte croissance grâce à un contexte tarifaire favorable

La recomposition de l'offre dans un marché en forte croissance

Importations coréennes de vin, entre 2000 et 2024 (en volume et valeur)



Source : TradeDataMonitor, élaboration FranceAgriMer

En 2000, la Corée du Sud importait environ 75 milliers d'hectolitres pour environ 21 millions d'euros. 19 ans plus tard, ce sont 441 milliers d'hectolitres et près de 232 millions d'euros de vins qui sont importés sur ce marché. Cette forte croissance s'est accompagnée d'une valorisation importante des vins importés, dont le prix a en moyenne progressé de 84 % sur la même période, atteignant 7,97 €/l en 2024.

Cette période de croissance a été permise et appuyée par les accords de libre-échange passés par la Corée du Sud, abaissant significativement les droits de douane pour les pays fournisseurs. Cette abaissement des droits de douane a engendré un gain de pouvoir d'achat significatif pour le consommateur coréen, permettant par la même occasion le développement d'une offre

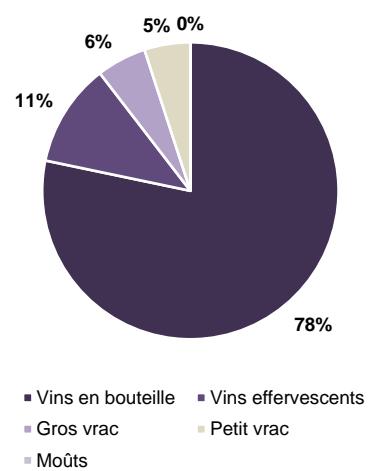
plus vaste de produits. Cinq grands accords de libre-échange ont ainsi permis à des zones ou pays producteurs de vin de pénétrer, s'établir ou gagner des parts de marché en Corée du Sud. Le Chili a été le premier à bénéficier d'un accord de libre-échange portant sur le vin en 2004, avec des droits de douane réduits progressivement. Sont ensuite venus l'Union européenne (2011), les États-Unis (2012), l'Australie (2012) et enfin la Nouvelle-Zélande (2015).

Les accords de libre-échange ont en effet joué un rôle important dans la croissance des volumes importés, que ce soit pour la Corée mais aussi pour d'autres grands marchés asiatiques. L'abaissement des droits de douane par pays ou zone a permis ainsi aux importations de croître de 9 % par an sur la période 2000-2024, soutenant la demande du consommateur coréen. Aussi, les accords de libre-échange ont favorisé l'importation d'une plus grande variété de vin. En 2000, 6 pays représentaient 94 % des importations coréennes en volume. En 2024, ce sont 7 pays qui représentent 94 % des volumes, tous bénéficiant d'accords de libre-échange à l'exception de l'Afrique du Sud. Bien qu'il n'y ait pas eu d'élargissement important du nombre de pays fournisseurs, l'ouverture du marché a permis une recomposition et un élargissement de l'offre, tout en multipliant les volumes pour l'ensemble des pays fournisseurs. En 2000, la France représentait plus de 43 % des volumes importés par la Corée du Sud, contre 16 % en 2024. Cette perte de parts de marché ne s'est toutefois pas accompagnée d'une baisse de volumes exportés, au contraire : ces derniers ont été multipliés par plus de deux sur la période. Dans le même temps, les autres pays fournisseurs ont fait croître de manière importante leurs volumes exportés sur la période, gagnant des parts de marché. Pour certains, ces accords ont permis de mieux s'implanter en Corée alors qu'ils n'y étaient presque pas présents. C'est le cas de la Nouvelle-Zélande, qui a vu ses exportations multipliées par près de 2,5 entre 2015 et 2019, passant et se maintenant au-dessus de la barre des 1 % de parts de marché dans les importations coréennes. L'ouverture du marché s'est donc traduite par une offre pléthorique pour le consommateur coréen, sans pour autant être au détriment des acteurs déjà présents qui ont tout de même profité du dynamisme du marché

coréen pour fortement augmenter leurs volumes exportés. La recomposition opérée sur le marché coréen semble toutefois avoir été faite au détriment des États-Unis, qui bénéficiaient jusqu'à l'application des accords de libre-échange d'une concurrence plus faible sur un débouché historique pour leur filière. L'accord de libre-échange de 2012 ne semble pas avoir été aussi impactant que pour ses principaux concurrents, positionnés solidement aussi bien dans l'entrée de gamme abordable (Chili, Espagne) que sur des vins moyen et haut de gamme (France, Italie).

Un succès récent des vins effervescents

Composition des importations coréennes de vin en valeur, tous fournisseurs confondus (2024)



Source : TradeDataMonitor, élaboration FranceAgriMer

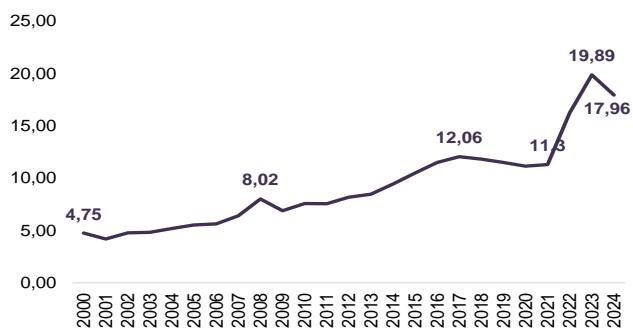
Les importations coréennes sont, en 2024, majoritairement orientées vers les vins en bouteille (78 % de parts de marché) ainsi que les vins effervescents (11 %). Les vins en vrac, qui représentaient en 2000 un peu moins de 17 % des parts de marché en volume, ne représentaient en 2024 qu'à peine plus de 5 % de PDM. Les volumes de gros vrac, bien qu'ayant fluctué sur la période 2000-2024, sont restés globalement à des niveaux comparables, en légère progression. Dans le même temps, les volumes de vins en bouteille ont été multipliés par près de 7 et les vins effervescents par près de 28. Ces divergences en matière de dynamisme montrent que l'ouverture du marché coréen a permis un fort développement de l'offre premium. En effet, les importations de vin en Corée se sont fortement appréciées entre 2000 et 2024, passant de 2,85 €/l à 7,97 €/l. Ce phénomène

d'augmentation des prix est lié à la fois par la forte dynamique des vins les mieux valorisés (vins en bouteille et vins effervescents) par rapport au gros vrac, mais aussi par l'appréciation des prix en lien avec la premiumisation de la demande. Ainsi, les vins en bouteille ont vu leur prix moyen multiplié par environ 2,5 entre 2000 et 2024.

Plus que les vins en bouteille, ce sont les importations de vins effervescents qui ont connu l'essor le plus important, à mesure que la demande du consommateur coréen augmentait pour ce type de produits. En volume, les importations coréennes d'effervescents ont progressé de près de 15 % par an, contre un taux de croissance annuel moyen de seulement 2 % pour l'ensemble des importations des pays du monde. La France, l'Italie et l'Espagne ont été les pays qui ont le plus bénéficié de cette dynamique, et représentent en 2024 environ 89 % des parts de marché des importations de vins effervescents en Corée du Sud. Si l'Italie a connu la croissance la plus importante sur la période 2000-2024, la France a profité d'une dynamique plus favorable que ses concurrents, devenant le premier fournisseur de vins effervescents en 2023 malgré le repli du marché coréen. Le Champagne a été tout particulièrement dynamique ces dernières années, avec des volumes importés qui ont progressé de 80 % entre 2019 et 2024.

France : une baisse de parts de marché volume compensée par la premiumisation des exports

Prix moyen des exportations françaises de vin vers la Corée du Sud entre 2000 et 2024 (en €/l)



Source : TradeDataMonitor, élaboration FranceAgriMer

La France a en effet depuis l'an 2000, perdu des parts de marché en volume. Si l'ouverture du marché coréen a permis le développement d'une concurrence importante, cela n'a pas empêché

les exportations françaises de vin de progresser en volume mais surtout en valeur.

En effet, les exportations françaises de vin ont été multipliées par près de 3 en volume entre 2000 et 2024, atteignant un pic en 2022 suite au rattrapage de la crise Covid. L'ensemble des catégories de vin ont connu une importante croissance, à l'exception du gros vrac. Ce dernier représentait environ 10 % des parts de marché en 2000, contre seulement 0,4 % en 2024. La concurrence de vins en gros vrac moins chers en provenance du Chili ou encore d'Espagne ont ainsi limité les importations de gros vrac français sur la période. Toutefois, les catégories les mieux valorisées ont bénéficié d'un fort engouement, porté à la fois par l'augmentation du niveau de vie des coréens, mais aussi sous l'effet d'une premiumisation de la demande.

En plus d'une appétence pour les catégories les mieux valorisées, cette montée en gamme est particulièrement visible sur les prix moyens exportés par catégories. En effet, ces derniers ont connu une appréciation importante, notamment sur les années récentes. Au niveau global, les exportations françaises de vin sont valorisées à hauteur de 18,0 €/l en 2024 pour l'ensemble des vins, alors que le prix moyen à l'export toutes destinations confondues ne s'élève qu'à 9,1 €/l sur la même année. En 2000, le prix moyen des exportations françaises de vin s'élevait à environ 4,8 €/l, soit près de quatre fois moins qu'en 2024. La Corée du Sud se positionne comme le 3^e marché en matière de valorisation parmi les 20 principaux marchés clients en volume, derrière Hong Kong et Singapour. Cette forte valorisation est liée au prix moyen important des vins en bouteille (14,6 €/l), dont la dynamique reste toutefois moins forte que pour les vins effervescents qui en plus d'être les mieux valorisés (28,6 €/l) sont ceux qui progressent le plus rapidement.

Détail des exportations françaises par catégorie

Dans le détail pour les exportations françaises de vin, la catégorie principale exportée est les vins AOP tranquilles, avec près de 39 % de parts de marché en 2024. Les vins IGP (25 % de PDM) devancent nettement en volume le Champagne (16 %). Les vins effervescents hors Champagne (9 %) et les Vins de France VSIG (9 %) possèdent

également des parts de marché non négligeables. Au global en volume, les exportations françaises vers le marché coréen restent assez diversifiées par catégories.

En valeur, les exportations restent très concentrées autour des vins les mieux valorisés, à savoir les vins AOP (49 % de PDM en 2024) et le Champagne (37 %). Ces deux catégories ont eu tendance à prendre de plus en plus de place dans les exportations françaises de vin entre 2010 et 2024, tandis que le gros vrac a eu tendance à reculer.

L'ouverture du marché coréen : développement de la consommation de vin mais quel avenir ?

Après la période Covid, le marché coréen a connu une phase complexe. Si les volumes ont atteint des niveaux historiquement hauts en 2021 et 2022 sous un effet de rattrapage, ces derniers ont fortement baissé en 2023 et 2024. Au-delà des perturbations en lien avec l'inflation et le ralentissement de la demande, d'importants surstocks avaient été constitués post-Covid. Si les années 2023 et 2024 ont été marquées par un ralentissement des importations et une réduction progressive des stocks accumulés, les volumes semblent repartir à la hausse en 2025. En effet, sur le cumul 11 mois (janvier-novembre), les importations progressent d'environ 6 %. En matière de tendance, il semble toutefois que cette reprise soit plus favorable aux exportations de vins plus abordables. En effet, la France (+ 1 %) et l'Italie (- 9 %) demeurent en retard sur leurs principaux concurrents lors de ces 11 premiers mois. Le Chili (+ 8 %), l'Espagne (+ 6 %) mais surtout la Nouvelle-Zélande (+ 85 %) profitent d'une hausse de la demande sur les vins en bouteilles moins chers (pour l'Espagne et la Nouvelle-Zélande) et sur une augmentation conséquente du gros vrac (pour le Chili et la Nouvelle-Zélande). Les vins néo-zélandais confirment ainsi leur implantation sur le marché sud-coréen depuis l'accord de libre-échange de 2015, bénéficiant en plus de cela d'une bonne perception de la part des consommateurs.

Le marché sud-coréen semble au global retrouver de la croissance lors de ces derniers mois, mais après une période de décrochage

volumique importante. L'offre sur le marché reste premium malgré la percée de vins plus abordables en 2025. L'essentiel des marchés fournisseurs bénéficient désormais de facilités d'accès au marché coréen, où les consommateurs bénéficient d'une offre étendue que ce soit en matière d'origine comme de type de vin. Après une très forte période d'expansion, il semble probable que le marché coréen se comporte désormais comme un marché plus mature, avec des croissances volumiques moins importantes que par le passé.